

Les trois déchèteries de la CCRAPC

Trois déchèteries intercommunales (Jujurieux, Poncin, Pont d'Ain) sont à la disposition des particuliers et professionnels domiciliés sur le territoire de la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon.

Ce maillage du territoire offre un véritable **service de proximité** et des **gains environnementaux** certains (moins de kilomètres parcourus par les usagers, donc moins d'émissions de CO₂, dépôts sauvages limités...).

Chaque déchèterie est ouverte 20 heures par semaine toute l'année (sauf les jours fériés), trois après-midi par semaine et le samedi matin et après-midi.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Jujurieux	14h-18h		14h-18h		14h-18h	8h-12h / 14h-18h
Poncin		14h-18h		14h-18h	14h-18h	8h-12h / 14h-18h
Pont d'Ain	14h-18h		14h-18h		14h-18h	8h-12h / 14h-18h

Depuis juin 2015, la communauté de communes salarie 4 agents travaillant chacun 22h30 par semaine en déchèterie (soit 4 x 0,64 Equivalent Temps Plein). Depuis l'affectation de 4 agents au lieu de 3, il n'est plus nécessaire de recruter de remplaçant lors des congés ou absences des agents et la continuité de service reste assurée. L'ensemble des agents titulaires ou contractuels représentent au total 2,6 ETP/an (contre 2,1 ETP auparavant avec 3 agents et un remplaçant).

Fréquentation des déchèteries

Les usagers se répartissent de manière relativement équilibrée sur les trois sites : **environ 14 000 passages/an sur chacune des 3 déchèteries, soit 42 000 passages/an au total** (chiffres 2015).

Les tonnages de déchets collectés sont également bien répartis sur les trois déchèteries (973T à Jujurieux, 960T à Poncin, 928T à Pont d'Ain en 2015).

Les déchèteries fonctionnent à plein régime de mars à octobre, pouvant accueillir jusqu'à 1 800 usagers/mois l'été. L'activité est ralentie en période d'hiver (de novembre à février) avec en moyenne 800 à 1 000 usagers/mois.

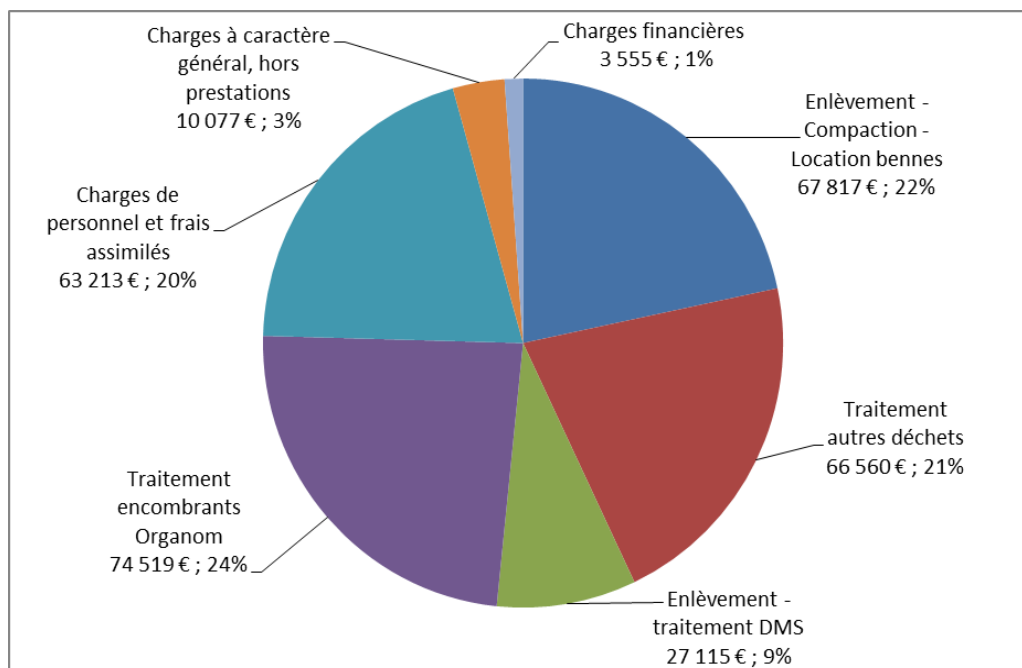
Les jours les plus fréquentés sont essentiellement les vendredis en début d'après-midi et les samedis - particulièrement lors des vacances scolaires ou ponts, par beau temps. Chaque déchèterie peut accueillir jusqu'à 135 usagers le vendredi après-midi et 180 usagers le samedi. **Ces pics de fréquentation génèrent sur chacune des trois déchèteries des débordements de bennes, un encombrement de la plate-forme, des files d'attente.** On peut dès lors considérer que **la capacité maximale d'accueil des déchèteries est atteinte, voir dépassée, certains jours dans l'année.**

Coûts de fonctionnement des déchèteries en 2015 :

Coûts arrondis en € TTC	Jujurieux	Poncin	Pont d'Ain	TOTAL
Dépenses	110 000 €	102 000 €	101 000 €	313 000 €
Recettes	18 000 €	19 000 €	17 000 €	54 000 €
Dépenses - Recettes	92 000 €	83 000 €	84 000 €	259 000 €

Financement du service : 85% TEOM, 15% autres recettes

Répartition des coûts de fonctionnement des 3 déchèteries (CA 2015)



- Coûts d'enlèvement et de traitement des déchets = 236K€ /an, soit 75 % du coût total de fonctionnement des déchèteries.
 - Coûts d'enlèvement : fonction du nombre de bennes compactées et enlevées.
 - Coûts de traitement : fonction des tonnages collectés.
- ⇒ Le nombre de déchèteries n'a aucune incidence sur les coûts de collecte et de traitement.
- Charges de personnel et frais assimilés = 63K€ /an, soit 20% du coût total.

En cas de suppression d'une déchèterie sur les trois, il faudrait faire face à une hausse de la fréquentation et des tonnages dans les deux autres déchèteries.

Pour ce faire, il faudrait en premier lieu agrandir les déchèteries et augmenter le nombre de bennes à quai, ce qui s'avère impossible, à moins d'acquérir du foncier. Dans cette hypothèse, cela générerait des coûts d'investissement très élevés.

Il faudrait également élargir les plages d'ouverture des déchèteries et renforcer le nombre d'agents présents lors des fortes affluences, en veillant à réguler les flux. Il n'y aurait donc pas de diminution du nombre total d'ETP affecté aux déchèteries.

Des travaux d'agrandissement et de restructuration avaient déjà été nécessaires sur les déchèteries de Jujurieux et de Poncin pour augmenter le nombre de bennes et ainsi accueillir tous les flux entrants. Le dimensionnement des déchèteries est donc loin d'être superflu. Les coûts d'agrandissement de deux déchèteries pour accueillir les flux provenant d'une déchèterie qui serait fermée ne seraient en aucun cas compensés par une diminution des charges de personnel.

La fermeture d'une déchèterie sur les trois présente donc un intérêt économique nul voire défavorable.